

Image not found or type unknown



## Rachat des 50% de mon concubin

Par **ODALYS**, le **01/07/2008 à 11:03**

BonjourrrrrMon concubin et moi avons acheté une maison 50%/50%.rnIl souhaite me vendre ses parts, quelles taxes me seront demandées? Frais de notaire...rrrrMerci

Par **Tisuisse**, le **01/07/2008 à 14:25**

Vous voyez le notaire car ce n'est rien moins qu'une simple mutation de propriété. Les frais de notaire sont fixés par la loi, donc aucune inquiétude.